

LYCÉE  
CAMILLE  
JULLIAN



Bordeaux,  
Le 15 juin 2024

Monsieur le Proviseur

Aux Responsables légaux des futurs élèves de  
Seconde Générale, Seconde S2TMD

**Objet : Inscription en classe de Seconde année scolaire 2024/2025.**

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été affecté(e) en classe de seconde au lycée Camille Jullian.  
L'inscription au lycée s'effectue en deux étapes :

Affaire suivie par :

Mme LANDRON Marie Christelle

Secrétariat scolarité,

[cjscolarite.0330023w@ac-bordeaux.fr](mailto:cjscolarite.0330023w@ac-bordeaux.fr)

LYCEE CAMILLE JULLIAN

29, RUE DE LA CROIX  
BLANCHE

33074 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 01 47 47

[Ce.0330023w@ac-ordeaux.fr](mailto:Ce.0330023w@ac-ordeaux.fr)

1. Étape 1 : inscription en ligne via [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr).

Pour accéder au portail Scolarité-Services, **deux possibilités :**

- Se connecter avec votre compte unique **EduConnect**.
- **Ou se connecter avec FranceConnect** : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant votre compte Impots.gouv.fr, ou Ameli.fr ou l'identité numérique, ou Mobile Connect et moi.

**L'inscription en ligne permet au représentant légal 1 :**

- de procéder à l'inscription administrative de son enfant dans l'établissement d'accueil ;
- d'exprimer les souhaits pour les enseignements optionnels et le régime (externat, demi-pension, internat) ;
- de vérifier et de compléter les informations administratives ;
- de demander l'étude automatique de son droit à bourse ;
- de prendre connaissance de documents complémentaires dont certains sont à rendre au lycée et d'autres à conserver.

Une fois l'inscription validée en ligne, le second représentant légal peut se connecter à son tour au service pour :

- prendre connaissance des détails de l'inscription de son enfant (formation, options, etc.) ;
- vérifier et mettre à jour, si besoin, ses propres données administratives ;
- accepter l'étude automatique de son droit à bourse si le 1<sup>er</sup> représentant légal n'en a pas fait la demande.

## 2. Étape 2 : dépôt du dossier d'inscription

Des documents annexes spécifiques à l'établissement vous sont proposés lors de l'inscription en ligne.

Ils devront être remplis avec rigueur (**adresses mail des parents et des enfants dissociés et OBLIGATOIRES**) signés, accompagnés des pièces demandées, et déposés au lycée Camille Jullian selon le planning ci-joint.

### **Élève à besoins particuliers**

Il est important de nous préciser si votre enfant bénéficie d'un PAP (Plan d'Aménagement Personnalisé) ou d'un PAI (Projet d'accueil individualisé). Un rendez-vous avec Monsieur Saubusse, Proviseur Adjoint ou/et avec l'infirmière du lycée sera à prévoir en début d'année scolaire.

Pour toute information complémentaire, je vous prie de contacter le Service Scolarité : [cjscolarite.0330023w@ac-bordeaux.fr](mailto:cjscolarite.0330023w@ac-bordeaux.fr)

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Proviseur,

D. GUILBAULT

